



## Un an après l'adoption par les Nations-Unies d'une résolution reconnaissant le rôle moteur de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) dans l'atteinte des Objectifs de Développement Durable, comment les Etats s'approprient-ils ce texte pour déployer des cadres juridiques et des écosystèmes favorables à l'ESS ?



L'Alliance Pact for Impact lance un travail de recherche afin d'analyser les exemples spécifiques de déclinaison de la résolution onusienne à l'échelle locale, régionale ou nationale dans le monde. La première étude de cas réalisée dans ce cadre porte sur **la démarche lancée à Madagascar** pour reconnaître et développer l'ESS à l'échelle nationale, d'abord initiée par les acteurs de la société civile au cours des années 2010 et dont les acteurs publics malgaches sont progressivement en train de se saisir.

### Madagascar en quelques chiffres clés :



**28 millions d'habitants, avec un taux de pauvreté de 75% en 2022.** C'est l'un des pays les plus pauvres du monde, avec un PNB/habitant de 516 USD, (Banque Mondiale, 2024)



**100 millions de dollars de pertes directes** en moyenne annuellement, liées aux séismes, inondations et cyclones tropicaux (Banque Mondiale, 2016)



**Secteur informel fournissant 95% de l'emploi** total du pays (FMI, 2023)



**Peu de données portant sur les entreprises sociales et sur l'ESS** : la dernière étude disponible est une étude de l'AFD sur les "social businesses" datant de 2015

### Les grandes dates de l'ESS à Madagascar :



Forum Malagasy de l'Economie Sociale et Solidaire 2016 (Afaka)

**2014-2017** : Construction d'un réseau informel d'acteurs ESS malgaches par l'association AFAKA et organisation d'événements fédérateurs (Forum Malagasy de l'ESS l'Académie de l'ESS, le Mois de l'ESS...)

**2018-2023** : Programme Hay Tao porté par l'USAID, pour créer le statut "d'entreprise sociale de conservation"

**2023** : Lancement d'un avant-projet de loi sur l'ESS porté par le MICC de Madagascar

**2023-2026** : Projet SEED, lancé par PPI et financé à 95% par l'UE pour appuyer des structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat, créer des formations sur l'ESS...

### Pistes de recommandations issues de l'étude de cas :

#### AXE 1 :

**Mobiliser et produire collectivement de la connaissance sur l'écosystème de l'ESS à Madagascar**

#### AXE 2 :

**Mettre en place un dispositif consultatif qui garantisse la participation effective de toutes les parties prenantes aux débats sur la législation ESS**

#### AXE 3 :

**Penser une stratégie de structuration de l'ESS de long terme qui tienne compte des spécificités de Madagascar et qui ne s'arrête pas à l'élaboration d'une loi-cadre**

### Méthodologie de l'étude :

- Recherche et analyse documentaire
- 7 entretiens semi-directifs avec des acteurs malgaches et des experts internationaux
- 1 focus group collectif réunissant 8 structures de l'ESS implantées à Madagascar

